

INTOSAI



# Revue

INTERNATIONALE  
de la vérification des comptes publics



Juillet 2009



**Conseil de rédaction**

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*  
Sheila Fraser, *Vérificatrice générale du Canada*  
Faïza Kéfi, *Première Présidente de la Cour des comptes de la Tunisie*  
Gene Dodaro, *Contrôleur général par intérim des États-Unis*  
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Auditeur général du Venezuela*

**Présidente**

Helen H. Hsing (É.-U.)

**Rédactrice en chef**

Muriel Forster (É.-U.)

**Rédactrice en chef adjointe**

Linda J. Sellevaag (É.-U.)

**Rédacteurs associés**

Bureau du vérificateur général (Canada)  
Sudha Krisnan (ASOSAI-Inde)  
Luseane Sikalu (PASAI-Tonga)  
Secrétariat de la CAROSAI (Sainte-Lucie)  
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)  
Khemais Hosni (Tunisie)  
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)  
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)  
Bureau de reddition de comptes du gouvernement (É.-U.)

**Administration**

Sebrina Chase (É.-U.)  
Paul Miller (É.-U.)

**Membres du Comité directeur de l'INTOSAI**

Arturo González de Aragón, *Auditeur général, Cour supérieure d'audit de la Fédération du Mexique, président*  
Terence Nombembe, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Afrique du Sud, premier vice-président*  
Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau général de contrôle, Arabie saoudite, second vice-président*  
Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, secrétaire général*  
Liu Jiayi, *Auditeur général, Bureau de contrôle national, République populaire de Chine*  
Paul R.S. Allsworth, *Directeur de l'audit, Bureau d'audit, Îles Cook*  
Ziriyo Bogui, *Président, Chambre des comptes, Côte d'Ivoire*  
Árpád Kovács, *Président, Allami Számvevőszék, Hongrie*  
Vinod Rai, *Contrôleur et Auditeur général, Inde*  
Hwang Sik Kim, *Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée*  
Ali Al-Hesnawi, *Auditeur général, Conseil d'inspection et de contrôle populaire, Libye*  
Luis A. Montenegro Espinoza, *Président, Conseil supérieur de contrôle général, Nicaragua*  
Jørgen Kosmo, *Auditeur général, Norvège*  
Sergey Vadimovich Stepachin, *Président, Cour des comptes, Fédération de Russie*  
Albert Edwards, *Directeur de l'audit, Bureau national de l'audit, Saint-Kitts et Nevis*  
Tim Burr, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau d'audit national, Royaume-Uni*  
Gene Dodaro, *Contrôleur général par intérim, Bureau de reddition de comptes du gouvernement, États-Unis*  
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Auditeur général, Venezuela*

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédés et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins de :

U.S. Government Accountability Office  
Room 7814, 441 G Street NW  
Washington, D.C. 20548  
United States

Téléphone : 202-512-4707  
Fax : 202-512-4021  
Courriel : [intosaijournal@gao.gov](mailto:intosaijournal@gao.gov)

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux intéressés. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à [www.intosai.org](http://www.intosai.org). On peut aussi l'obtenir en communiquant avec la *Revue* à [intosaijournal@gao.gov](mailto:intosaijournal@gao.gov).

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

## Table des matières

Éditorial .....	1
En bref .....	4
Les ISC et l'indépendance .....	10
Les rapports non financiers .....	15
Le plan stratégique sous les projecteurs .....	22
Dans le cadre de l'INTOSAI .....	25
Nouvelles de l'IDI .....	33
Événements de l'INTOSAI .....	35



*Le passé et l'avenir :  
Point de vue de la région du Pacifique*

**Kevin Brady**

*Contrôleur et Auditeur général de  
la Nouvelle-Zélande*

Quel honneur pour moi d'avoir été invité à rédiger cet éditorial! Après 38 ans au Bureau du Contrôleur et Auditeur général de la Nouvelle-Zélande, les sept dernières comme Auditeur général, je prends ma retraite en juillet. Je suis ravi de cette occasion qui m'est donnée d'exprimer mes idées et de remercier également les nombreux membres du milieu international de l'audit qui ont appuyé mon Bureau et qui ont été pour lui une source d'inspiration. J'ai eu la chance d'assister à un certain nombre de conférences internationales, notamment celles qui ont été organisées par l'INTOSAI, l'ASOSAI, la PASAI et le Commonwealth. L'esprit de collaboration et de convivialité qui régnait lors de ces conférences a toujours justifié le long et incontournable voyage depuis la Nouvelle-Zélande.

Tout comme toutes les autres institutions supérieures de contrôle (ISC), l'ISC de la Nouvelle-Zélande a continué d'évoluer et de s'adapter aux changements qui ont façonné notre environnement. Nous avons donné suite aux modifications qui ont touché les lois régissant les entités auditées et aux faits nouveaux qui ont marqué les normes de comptabilité et d'audit. Nous avons pris des mesures face à la nécessité de demeurer à l'avant-garde des nouvelles initiatives en technologie de l'information et face à la complexité croissante des opérations des entités que nous vérifions. Nous avons également modifié notre base de connaissances pour tenir compte de l'élargissement de notre mandat dans les domaines de l'audit de performance et de l'environnement. Dans tous mes rapports avec le milieu international de l'audit, j'ai été frappé par le calibre des personnes employées par les ISC. Ces personnes sont décidées à donner le meilleur d'elles-mêmes pour leur communauté; elles veillent à

une utilisation des ressources publiques qui soit judicieuse et conforme aux volontés de leur assemblée législative ou de l'organe correspondant. La réussite des ISC ou leur échec repose donc entièrement sur les compétences des personnes qu'elles emploient; à cet égard, les ISC du monde entier peuvent se compter privilégiées d'attirer autant de gens de qualité.

Outre la compétence, les traits distinctifs de toute ISC sont l'indépendance et la crédibilité. Notre mandat doit garantir notre indépendance, mais tous les membres du personnel doivent veiller à ce que leur propre indépendance ne soit pas compromise en raison de conflits d'intérêts personnels ou familiaux. Notre force réside dans notre indépendance et celle-ci doit donc être préservée jalousement. Le deuxième trait distinctif des ISC est la crédibilité. Lorsque nous nous exprimons en temps qu'ISC, nous n'avons pas le droit à l'erreur. Nous nous devons également d'être justes. La capacité de faire rapport est un atout important des ISC. Toutefois, comme on me l'a signalé au début de ma carrière, la crédibilité d'une ISC se mesure exclusivement à son dernier rapport. Une crédibilité que l'on a mis des années à bâtir peut s'effondrer dans un moment d'inattention. Nos rapports peuvent également porter atteinte à la réputation des personnes. Non seulement devons-nous nous assurer que la critique est juste, mais encore doit-elle être justifiée.

Si je songe à l'avenir, j'éprouve la plus vive admiration pour le travail de l'INTOSAI accompli sous la gouverne de M. Joseph Moser. La stratégie mise au point par l'INTOSAI est excellente et visionnaire. Elle mérite l'appui sans réserve de tous les membres de l'INTOSAI. Les réalisations du *Task force* stratégie de communication de l'INTOSAI, qui a été créé en 2007, sont d'un intérêt tout particulier pour nous ici dans le Pacifique. En particulier, les travaux du *Task force* permettront aux petites ISC d'accéder facilement à un vaste éventail de documents.

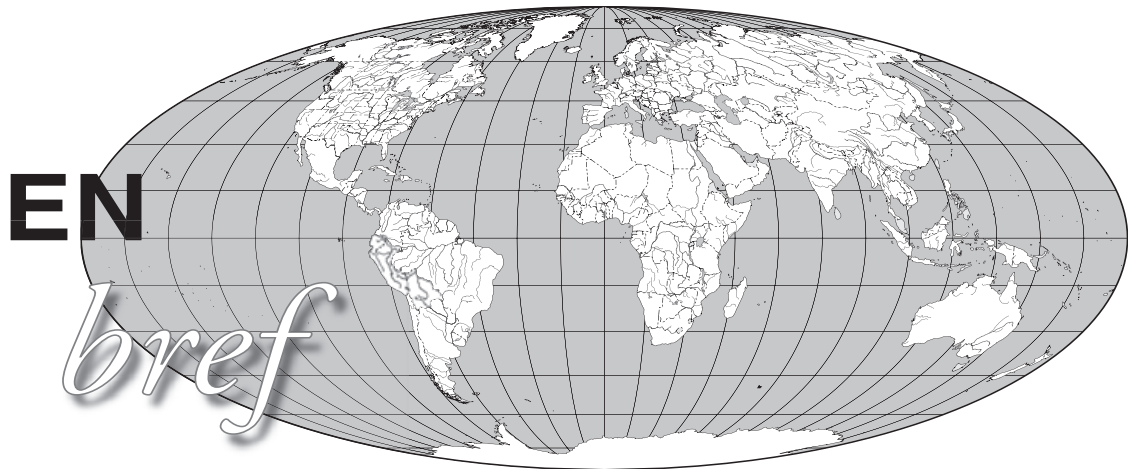
Au cours des 15 dernières années, j'ai eu le plaisir d'assumer les fonctions de Secrétaire général de la PASAI, auparavant nommée la SPASAI. Même si beaucoup de pays du Pacifique sont de petite taille, leurs auditeurs généraux et leur personnel ont démontré un engagement indéfectible envers l'excellence. L'adoption de l'initiative en matière d'audit de la région du Pacifique, cofinancée par la Banque asiatique de développement et par le gouvernement de l'Australie, commence déjà à porter ses fruits chez les ISC du Pacifique. Dès que le Secrétariat de la PASAI aura été renforcé, les objectifs de l'initiative seront sans aucun doute atteints.

Sur la scène internationale, je crois que nous pouvons faire mieux sous deux aspects. Le premier a trait aux informations financières communiquées au public. Je crains que les normes comptables ne deviennent trop complexes, ce qui, par ricochet, donne lieu à des états financiers qui également deviennent si complexes que de nombreux citoyens et, en fait, même les membres des entités auditées, ne reçoivent plus les informations sous une forme qui leur permet de demander des comptes à ces mêmes entités. Tout l'objectif de la comptabilité consiste à vulgariser les informations dans un rapport grâce auquel les citoyens et les responsables de la gouvernance peuvent demander aux entités

de rendre des comptes. La plupart des citoyens n'ont pas de formation en comptabilité; aussi, à moins de trouver un moyen de rendre la comptabilité plus conviviale, nous n'atteignons pas notre but.

Le deuxième aspect a trait à la communication des informations non financières. La raison d'être de la plupart des organismes du secteur public autres que ceux qui ont une vocation commerciale n'est pas de faire des profits, mais d'assurer des services à la collectivité. Il ne suffit donc pas de communiquer les seules informations financières. Le premier critère de la réussite d'une entité publique ou de son échec tient à ce qu'elle a ou non assuré les services attendus de manière efficace et efficiente. Pour en juger, la collectivité a besoin d'informations non seulement sur la façon dont l'argent a été dépensé, mais également sur les résultats atteints avec les fonds dépensés. J'ai le sentiment que cet aspect ne reçoit pas l'attention qu'il mérite. Tant que les besoins de la collectivité en matière d'information de performance ne seront pas comblés, les entités publiques ne rendront pas véritablement de comptes.

Pour conclure, j'aimerais remercier encore tous ceux et celles qui ont apporté leur appui à l'ISC que je dirige. Mon mandat comme Auditeur général m'a apporté d'immenses satisfactions; il m'a permis de rencontrer des personnes remarquables partout dans le monde de l'audit international. Je vous souhaite à tous et à toutes un franc succès dans vos futures entreprises.



## *Australie*

### **Rapport d'audit sur les marchés publics écologiques et la gestion durable des bureaux**

En mars 2009, le Bureau de l'auditeur général d'Australie (ANAO) a publié un rapport sous le titre *Green Office Procurement and Sustainable Office Management* [Marchés publics écologiques et gestion durable des bureaux] (n° 25 2008-2009), qui peut être consulté sur son site Web.

Le gouvernement australien a indiqué qu'il s'emploie à se placer en pointe de l'écologisation des pratiques de passation de marchés publics. Le rapport indique que, dans l'ensemble, le secteur public australien a beaucoup à faire pour atteindre cet objectif et que les organismes publics australiens ont encore une grande marge de manœuvre pour réduire leur « empreinte écologique ». Il y a beaucoup de possibilités de mettre en œuvre des mesures efficaces eu égard aux coûts pour améliorer le développement durable, surtout dans les domaines des économies d'énergie et de la consommation des bureaux.

Selon le rapport, le gouvernement australien consacre environ 435 millions de dollars par an à sa facture

d'électricité et de gaz naturel. Même si des initiatives en faveur de l'efficacité énergétique pouvaient occasionner certaines dépenses en immobilisations (par exemple, pour améliorer l'éclairage ou les compteurs), les économies qui en découleraient seraient permanentes et contribueraient à compenser les prochaines hausses de coûts. Des mesures comme l'arrêt automatique des écrans et des ordinateurs qui ne sont pas en usage dans les bureaux coûteraient peu et permettraient de réaliser des économies d'énergie immédiates et de réduire les coûts. Les centres de données utilisent une quantité importante d'énergie, qui représente généralement entre 15 et 40 % de la consommation énergétique des immeubles. En améliorant l'aménagement de ces centres et de leurs infrastructures, il serait possible de réaliser des économies d'énergie pouvant atteindre 33 %.

Au cours de l'audit, les organismes ont donné divers exemples de méthodes qui permettent de recouvrer les dépenses en immobilisation en moins de 12 mois. En raison du renchérissement récent de l'électricité, les organismes publics australiens pourraient écourter encore davantage les périodes de recouvrement des coûts. Dans l'ensemble, l'ANAO estime que le gouvernement pourrait économiser 75 millions de dollars par an sur sa fac-

ture énergétique si tous les organismes publics atteignaient les objectifs fixés par le gouvernement en matière d'économie d'énergie et appliquaient ces mesures d'économie à toutes les catégories d'énergie.

Par ailleurs, le gouvernement australien consomme beaucoup de papier. Les organismes interrogés ont indiqué qu'ils utilisaient, ensemble, plus de 6 500 tonnes de papier par an. Ils pourraient réduire leur consommation interne de papier (partant réduire leur coût) en imprimant recto verso. Les véhicules motorisés jouent également un rôle important dans les activités du gouvernement. Le parc automobile du gouvernement, qui comprend notamment le parc de véhicules civils du ministère de la Défense, compte plus de 13 000 véhicules. L'audit a mis en évidence des tensions entre les coûts, la préférence accordée aux véhicules australiens et la nécessité de respecter l'objectif fixé par le gouvernement de réduire les gaz à effet de serre et les autres rejets dans l'atmosphère. Selon le rapport, les gros véhicules coûtent 35 % de plus que les petits véhicules — même si l'on tient compte des remises accordées — pendant toute la durée de vie des véhicules.

Le rapport signale des possibilités importantes d'améliorer la qualité des contrôles environnementaux et d'intégrer les facteurs environnementaux

dans les principales activités administratives du gouvernement australien. Seulement 56 % des organismes ont adopté des directives ou des politiques visant à réduire l'effet de leurs activités sur l'environnement. Pour répondre aux attentes du gouvernement, les organismes ont besoin d'un cadre de développement durable intégré qui leur permettrait de recenser les améliorations possibles et les priorités en matière d'investissement qui sont adaptées à leurs besoins administratifs. Le rapport présente également un certain nombre d'études de cas qui indiquent que des efforts concertés en faveur de l'instauration de meilleures pratiques de développement durable peuvent se traduire par des économies d'énergie, des améliorations environnementales et d'autres bienfaits possibles.

### **Modification récente à la Loi sur le vérificateur général de 1997**

En février 2009, un certain nombre de modifications ont été apportées à la *Loi sur le vérificateur général* de 1997. Certaines de ces modifications concernaient les conditions de divulgation de l'information transmise aux entités et à des tierces parties pendant l'exécution d'un audit de performance. D'autres visaient à actualiser les dispositions relatives aux peines pour les rendre conformes à la politique en vigueur en matière de droit pénal.

Les modifications les plus pertinentes pour les entités concernent les mécanismes de consultation et d'établissement de rapports pour les audits de performance. Plus particulièrement, la loi exige que tous les commentaires reçus sur un projet de rapport d'audit de performance soient intégrés en entier au rapport d'audit définitif. Cette modification législative vient appuyer la méthode appliquée par l'ANAO. La loi prévoit également que les commentaires reçus sur un extrait d'un rapport

d'audit soient aussi intégrés en entier au rapport définitif. Par le passé, ces commentaires étaient pris en compte lors de la rédaction de la version définitive du rapport d'audit, mais ne devaient pas nécessairement y être intégrés. Aux termes de ces modifications, les extraits des rapports sont désormais protégés par les exigences relatives à la confidentialité prévues dans la loi qui visent les personnes qui sont en possession d'informations sur les audits.

Pour faciliter la rédaction de la version définitive des rapports et faire en sorte qu'ils soient informatifs et lisibles, l'ANAO continuera de demander aux organismes de formuler des commentaires qui concernent directement les constatations et les recommandations d'audit, de manière raisonnablement succincte. L'ANAO continuera également de demander à ce que les commentaires communiqués soient divisés selon les trois parties suivantes : 1) commentaires officiels de l'entité (reproduits intégralement dans une annexe du rapport définitif), y compris son accord, son accord avec réserve ou son désaccord avec chacune des recommandations; 2) un bref résumé des commentaires de l'entité (reproduits dans le sommaire du rapport et dans la brochure); et 3) tout commentaire supplémentaire détaillé, comme ceux de nature éditoriale (qui seront reproduits, s'il y a lieu, dans le corps du rapport).

Renseignements : ANOA

Courriel : [ag1@anao.gov.au](mailto:ag1@anao.gov.au)  
Site Web : [www.anao.gov.au](http://www.anao.gov.au)

## ***Bermudes***

### **Nomination d'un nouvel auditeur**

Heather Jacobs Matthews deviendra la nouvelle auditrice générale des

Bermudes en août 2009. Elle remplacera Larry Dennis qui prendra sa retraite.

M<sup>me</sup> Jacobs Matthews, qui est comptable agréée et examinatrice de fraude certifiée, a obtenu un baccalauréat en commerce (avec honneur) de l'université Dalhousie, à Halifax (Nouvelle-Écosse), en 1976, avec spécialisation en comptabilité. En 1980, elle a amorcé une carrière de 27 ans au sein de l'administration publique bermudienne. Elle a occupé le poste d'Auditrice adjointe, puis de Sous-auditrice pendant neuf années au cours desquelles elle a apporté un soutien administratif de haut niveau au gouvernement. En 1989, elle a été nommée Commissaire fiscale.

De 1994 à 1999, elle a occupé le poste de Comptable général du gouvernement, puis elle a de nouveau été nommée Commissaire fiscale en 1999. Elle a occupé ce poste jusqu'à son départ de la fonction publique en 2007.

Elle a mis fin à sa retraite en 2008 pour occuper temporairement le nouveau poste de Directrice de la vérification interne qui avait été transféré du ministère des Finances au Bureau du conseil des ministres.

Sa principale mission était d'aider les secrétaires parlementaires permanents et les dirigeants des ministères à instaurer des processus efficaces et efficients pour améliorer la reddition de comptes et la transparence dans la gestion des fonds publics, et à en assurer le fonctionnement. Dans le cadre de ses fonctions, M<sup>me</sup> Jacobs Matthews a également entretenu des rapports professionnels étroits avec l'Auditeur général.

M<sup>me</sup> Jacobs Matthews est membre de l'Institut des comptables agréés des Bermudes et de l'Institut des comptables agréés de la Nouvelle-Écosse, de l'Association of Certified Fraud Examiners (association des examinateurs certifiés de fraude), de l'Institut des vérificateurs internes et

de la Government Finance Officers Association (association des agents en finances du secteur public).

Renseignements : Bureau de l'auditeur général

Courriel : [auditbda@gov.bm](mailto:auditbda@gov.bm)  
Site Web : [www.oagbermuda.gov.bm](http://www.oagbermuda.gov.bm)

## Kenya

### Nomination d'un nouveau contrôleur et auditeur général

En janvier 2009, Anthony S.M. Gatumbu a été nommé Contrôleur et Auditeur général du Kenya. Il succède à Priscilla N. Komora qui a pris sa retraite. M. Gatumbu s'est engagé à poursuivre la réforme en cours des missions du Bureau national d'audit du Kenya, à améliorer ses rapports avec l'Assemblée nationale et d'autres parties intéressées et à collaborer avec les membres de l'INTOSAI.



Anthony S.M. Gatumbu

Avant sa nomination, M. Gatumbu a occupé le poste de Sous-auditeur général pendant deux ans et demi. Il est titulaire d'un baccalauréat en mathématiques et en commerce et d'un diplôme en comptabilité dans le

secteur public. Il a également participé à divers ateliers locaux et internationaux et à des programmes sur la gouvernance et la reddition de comptes.

Renseignements : Bureau national d'audit du Kenya

Fax : ++254 (2) 33 08 29  
Courriel : [cag@kenao.gov.ke](mailto:cag@kenao.gov.ke)

## Lettonie

### Rapport annuel de 2008

Le Bureau national d'audit de la République de Lettonie a établi son rapport annuel de 2008 qui présente un résumé des activités menées par le Bureau pendant l'année. Selon ce rapport, le Bureau a continué à vérifier si l'utilisation de l'argent des contribuables est non seulement légale, mais aussi efficace et efficiente. En 2008, le Bureau a exécuté 61 audits et établi 74 rapports d'audit sur les états financiers et la conformité aux lois.

Compte tenu de la complexité de la situation économique en Lettonie, le Bureau national d'audit croit qu'il est très important d'accorder une plus grande attention à l'efficacité et à l'efficacité de l'utilisation des ressources financières. Le Bureau a toujours accordé une priorité absolue aux pratiques efficaces de gestion des ressources et ses auditeurs encouragent les autres institutions publiques à prendre les mesures qui s'imposent.

Le rapport annuel de 2008 du Bureau national d'audit est disponible sur le site Web du Bureau.

Renseignements : Bureau national d'audit de Lettonie

Courriel : [lrvk@lrvk.gov.lv](mailto:lrvk@lrvk.gov.lv)  
Site Web : [www.lrvk.gov.lv](http://www.lrvk.gov.lv)

## Nouvelle-Zélande

### Plan annuel de l'Auditeur général

Le Plan annuel de l'Auditeur général de la Nouvelle-Zélande de 2009-2010 peut désormais être consulté sur le site Web du Bureau à : [www.oag.govt.nz/annual-plan/2009-10](http://www.oag.govt.nz/annual-plan/2009-10).

Lors de la présentation du plan, le Contrôleur et Auditeur général sortant, Kevin Brady, a indiqué que ce serait la première année du nouveau plan stratégique de l'ISC (Stratégie de 2009-2012) et la dernière année de son mandat. M. Brady est conscient que le nouvel auditeur général établira ses propres priorités, mais il voulait s'assurer que les stratégies, les intentions et les risques de l'ISC étaient clairement définis pour permettre au nouveau dirigeant de l'ISC d'établir ses propres orientations. Il a la certitude que l'ISC est sur la bonne voie et qu'elle est prête à accueillir le nouvel auditeur général.

La Stratégie de l'ISC de la Nouvelle-Zélande de 2009-2012 souligne la nécessité pour les travaux d'audit d'apporter une plus grande clarté en vue d'aider le secteur public à relever les défis économiques tout en préservant les services essentiels et en renforçant la confiance des citoyens. Le plan recense les secteurs sur lesquels doit se concentrer l'ISC en plus de fournir de l'information sur la performance des services. Les secteurs visés, qui couvrent à la fois les pouvoirs publics centraux et locaux, sont la gestion des marchés publics, la sensibilisation à la fraude et la lutte contre la fraude, l'indépendance et la gestion des infrastructures.

Renseignements : ISC de la Nouvelle-Zélande

Courriel : [enquiry@oag.govt.nz](mailto:enquiry@oag.govt.nz)  
Site Web : [www.oag.govt.nz](http://www.oag.govt.nz)



## Pologne

### Célébration du 90<sup>e</sup> anniversaire de la Chambre suprême de contrôle

En février 2009, la Chambre suprême de contrôle de la Pologne (NIK) a célébré le 90<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Le président de la NIK, Jacek Jezierski, et les membres de l'ISC ont participé à une séance spéciale à la chambre basse du Parlement polonais (le Sejm) à laquelle assistait aussi le président de la République et ancien président de la NIK, Lech Kaczyński. M. Jezierski a souligné l'importance de l'histoire polonaise en décrivant les nombreux changements que la NIK a subis depuis sa fondation. Il a indiqué que ce voyage dans le passé nous avait fait prendre conscience de l'ampleur des réalisations de nos prédécesseurs, de l'importance des tâches qui nous attendent aujourd'hui et de la grande responsabilité qui incombe aujourd'hui au personnel de la NIK.

Le 7 février 1919, le maréchal Józef Piłsudski, chef d'État et fondateur de la 2<sup>e</sup> République de Pologne, publia un décret établissant la Chambre suprême de contrôle. Ce décret posait les assises de la création d'une institution d'audit polonaise autonome, faisant rapport directement au chef de l'État, qui était chargée d'auditer toutes les recettes et les dépenses de l'État, et de surveiller la gestion des actifs, de l'industrie, des institutions et des fondations, y compris des municipalités et des pouvoirs publics locaux. Cette ISC moderne était aussi équipée des outils nécessaires pour auditer l'exécution du budget et, dès le tout début, elle était sensible à la nécessité d'assurer la transparence des dépenses publiques. C'est donc dire que la devise de la NIK, inspirée de paroles prononcées en 1808 par le ministre du Trésor de l'époque, Tadeusz Dembowski, reste valide encore aujourd'hui : « chaque responsable qui dépense un cent du

Trésor public doit être prêt à justifier cette dépense ».

L'organisation et le fonctionnement de la NIK aujourd'hui sont définis dans la Constitution de la République de Pologne du 2 avril 1997 et la Loi sur la NIK du 23 décembre 1994. Le mandat de l'ISC polonaise repose sur le principe de la responsabilité collégiale et l'institution doit rendre des comptes au Parlement polonais.

Pour honorer la mémoire du fondateur de l'ISC polonaise, la haute direction de la NIK a déposé une gerbe de fleurs devant le monument du maréchal Józef Piłsudski le jour de l'anniversaire de la NIK. Des fleurs ont également été déposées devant le monument dédié à Ignacy Jan Paderewski, pianiste polonais de renom, compositeur et homme d'État, qui est devenu premier ministre et ministre des affaires étrangères en 1919, ainsi que sur la tombe du premier président de la NIK, Józef Higersberger. Des documents et des photographies illustrant les 90 années d'histoire de la NIK ont également été affichés à l'administration centrale de l'institution.

Renseignements : NIK

Courriel : [wsm@nik.gov.pl](mailto:wsm@nik.gov.pl)  
Site Web : [www.nik.gov.pl](http://www.nik.gov.pl)

## Trinité-et-Tobago

### 85<sup>e</sup> anniversaire du Ministère de l'auditeur général

En mars 2008, le Ministère de l'auditeur général de la République de Trinité-et-Tobago a célébré le 85<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation à l'échelle locale. En mars 1923, M. A.G. Bidden a été nommé Directeur de l'audit à Trinité. Avant, le Bureau d'audit des colonies d'outre-mer de la Grande-Bretagne envoyait des auditeurs à Trinité. De 1923 à 1963, le Bureau continuait de détacher certains membres du personnel

de haut niveau, qui étaient notamment chargés d'auditer les comptes du pays.

Les célébrations ont été placées sous le thème suivant : « Nouveaux débuts ». Elles comportaient un service d'action de grâce œcuménique, une course/marche de 5 km et un dîner. Le service a eu lieu le 14 mars à Queen's Hall. Le président de la République, son excellence George Maxwell Richards, divers dignitaires, des fonctionnaires et des membres du Ministère y ont assisté. Le service a été dirigé par l'organisation œcuménique de Trinité-et-Tobago et des membres de confessions différentes ont fait des prières et des lectures. Son Excellence l'évêque de Trinité-et-Tobago, le Très Révérend Calvin Best, a prononcé un sermon. À la fin du service, l'Auditrice générale a présenté un don, au nom des membres du personnel du Ministère, aux représentants de la maison Cyril Ross, qui se voue aux enfants séropositifs et sidatiques, et à la DRETCHI, une association pour les personnes malentendantes. Des photos de groupe du personnel de 1948 ont été affichées dans l'entrée de Queen's Hall.

Le 15 mars, une course de 5 km autour du parc Savannah de Queen's, à Port-d'Espagne et dans les rues de St. Clair, a attiré plus de 300 membres du personnel et du public. Son Excellence Jean Ramjohn-Richards, première dame de Trinité-et-Tobago, a participé à cet événement. La première dame et le président ont également assisté au dîner d'anniversaire du 29 mars. Le président a alors prononcé un discours dans lequel il mettait le personnel du Ministère au défi d'exercer une vigilance de tous les instants dans son rôle de gardien des deniers publics et de favoriser la reddition de comptes en protégeant le trésor public. Il a également exhorté le Ministère à respecter des normes élevées en favorisant la formation et le perfectionnement de son personnel. Dans son discours, l'Auditrice générale, Sharman Ottley,

a fait l'historique des progrès réalisés par le Ministère et elle a remercié les régimes successifs d'avoir préservé l'indépendance du Ministère. Elle a aussi remercié le personnel, actuel et précédent, d'avoir contribué aux travaux du Ministère. Les organismes audités ont également été remerciés, ainsi que les organismes centraux pour avoir contribué à faciliter les travaux du Ministère.

Renseignements : Ministère de l'auditeur général

Courriel : [sottley@auditorgeneral.gov.tt](mailto:sottley@auditorgeneral.gov.tt)  
Site Web : [www.auditorgeneral.gov.tt](http://www.auditorgeneral.gov.tt)

## Ukraine

### Nomination de la Chambre des comptes de l'Ukraine à titre de nouvel auditeur externe de l'OSCE

En avril 2009, les 56 membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont accepté à l'unanimité l'offre du gouvernement ukrainien en nommant la Chambre des comptes de l'Ukraine auditeur externe de l'OSCE pour 2009. C'est la première fois dans l'histoire de l'OSCE qu'un pays d'Europe de l'Est assume ce poste. Par le passé, les responsabilités d'audit externe ont été assumées à tour de rôle par la Suisse, la Finlande, la Suède, le Royaume-Uni et la Norvège. Cette nomination témoigne du fait que la Chambre des comptes s'est conformée aux normes d'audit professionnelles internationales.

Selon les règles de l'OSCE, l'auditeur externe est chargé d'auditer le système administratif et financier de l'organisme et de formuler des recommandations en vue d'y apporter des améliorations. Le mandat d'un an de l'auditeur externe peut être reconduit pour deux autres années.

Renseignements : Chambre des comptes

Courriel : [rp@ac-rada.gov.ua](mailto:rp@ac-rada.gov.ua)  
Site Web : [www.ac-rada.gov.ua](http://www.ac-rada.gov.ua)

## Cour des comptes européenne

### Publication du Rapport sur l'examen par les pairs réalisé par une équipe internationale

En décembre 2008, un rapport sur l'examen par les pairs réalisé par une équipe internationale de la Cour des comptes européenne a été publié. On peut consulter le rapport en ligne à <http://www.eca.europa.eu/products/PeerReview> (en anglais seulement). Ce rapport représente un jalon important dans la réforme en chantier de la Cour des comptes européenne, qui est l'institution d'audit indépendante de l'Union européenne. À ce titre, la Cour des comptes joue un rôle unique en vue de contribuer à l'amélioration de la gestion financière de l'Union européenne et à la promotion de la reddition de comptes et de la transparence.

Au cours des dernières années, l'élargissement de l'Union européenne a donné lieu à l'arrivée d'idées neuves et de nouvelles possibilités pour les institutions européennes, mais il a aussi créé des défis. Depuis 2004, le budget et les effectifs de la Cour des comptes européenne ont rapidement augmenté. De plus, l'environnement d'audit de la Cour a grandement changé. Pour mieux s'acquitter de ses obligations découlant des traités et remplir sa mission avec un professionnalisme comparable à celui des autres ISC de par le monde, la Cour des comptes européenne a reconnu qu'elle devait s'adapter à un environnement d'audit en évolution et se réformer.

En 2006, elle a lancé un processus de réforme en amorçant une auto-

évaluation de son organisation et de son fonctionnement qui a donné lieu à l'établissement d'un plan d'action prévoyant des améliorations dans de nombreux secteurs.

Pour mettre ce plan d'action en œuvre, la Cour des comptes européenne a défini et publié un énoncé de ses missions, sa vision et ses objectifs stratégiques. Elle a établi son premier rapport annuel d'activités en 2007 et mis à jour sa politique de communication et approfondi ses relations avec les parties prenantes.

En décembre 2008, la Cour des comptes européenne a adopté une stratégie d'audit pour 2009-2012. Cette stratégie regroupe diverses mesures qui découlent de l'auto-évaluation et du plan d'action et s'articule autour de deux objectifs prioritaires qui vont guider les programmes de travaux de la Cour pendant cette période : maximiser l'incidence globale des audits et augmenter l'efficacité en utilisant mieux les ressources.

Un examen par les pairs a été réalisé par une équipe d'auditeurs financiers et de performance expérimentés des ISC du Canada, de la Norvège, de l'Autriche et du Portugal. L'examen visait à évaluer la conception et le fonctionnement du cadre de gestion des audits de la Cour, qui comprend des processus de planification et d'examen pour les audits des états financiers et de performance, la communication des résultats des audits et les services qui appuient les objectifs de la Cour et contribuent à leur atteinte.

L'équipe de pairs a reconnu que la Cour des comptes européenne était une organisation en transition et a conclu qu'elle évolue dans la bonne direction. L'équipe a aussi conclu que le cadre était correctement conçu, conformément aux normes internationales d'audit et aux pratiques exemplaires des ISC. L'équipe a également constaté ce qui suit : 1) la Cour mène

ses travaux en toute indépendance et objectivité; 2) les rapports d'audit examinés sont fondés sur des éléments probants suffisants et appropriés, comme l'exigent les normes d'audit internationales; 3) les parties prenantes interrogées ont un niveau de confiance élevé dans les rapports de la Cour et les considèrent globalement comme équitables, étayés par des faits et objectifs.

Le rapport d'examen par les pairs a également cerné des défis à relever et des domaines perfectibles. Il s'agit notamment 1) de créer une culture témoignant que la Cour est une institution qui applique un modèle de contrôle unique; 2) de renforcer l'assurance de la qualité et le contrôle de la qualité; 3) de garantir l'interprétation et l'application cohérentes des politiques et des pratiques d'audit; 4) d'élaborer des stratégies d'audit fondées sur une analyse des risques afin d'optimiser l'utilisation des ressources de manière à répondre aux différents besoins des parties prenantes.

Comme l'indique le rapport par les pairs, la plupart des recommandations avaient été anticipées par le cadre du plan d'action établi avant l'examen. La Cour des comptes européenne intégrera le reste des recommandations formulées par l'équipe de pairs dans sa stratégie d'audit de 2009-2012 et s'emploiera à les mettre en œuvre au cours de cette même période.

Renseignements : Cour des comptes européenne

Courriel : [euraud@eca.europa.eu](mailto:euraud@eca.europa.eu)  
Site Web : [www.eca.europa.eu](http://www.eca.europa.eu)

## *Nations Unies*

### **Un comité des Nations Unies reconnaît l'importance de l'indépendance des ISC**

Le Comité des experts en administration publique des Nations Unies a publiquement reconnu, pour la première fois, l'importance de l'indépendance des ISC lors de sa huitième séance, qui a eu lieu à l'administration centrale des Nations Unies du 30 mars au 3 avril 2009. Ce comité d'experts appuie les travaux du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) en vue de promouvoir et d'améliorer l'administration publique et la gouvernance au sein des États membres.

La reddition de comptes, la transparence et la confiance des citoyens à l'égard du gouvernement étaient à l'ordre du jour de cette séance à laquelle était une fois de plus invitée à participer l'INTOSAI à titre d'observateur. Le Secrétariat général en a profité pour défendre les intérêts de ses membres et exprimer ses inquiétudes au sujet de l'audit public lors des débats sur les réformes administratives.

À la lumière du programme de priorités de 2009 de l'INTOSAI visant à promouvoir l'indépendance des ISC, les représentants du Secrétariat général ont soulevé la question de l'indépendance et souligné le rôle joué par les ISC en vue d'assurer la transparence et la reddition de comptes dans la gestion des fonds publics. Grâce à des audits indépendants et à la publication de leurs constatations, les ISC procurent une base solide qui contribue à la confiance des citoyens. Elles font également la promotion de la bonne

gouvernance et contribuent puissamment à la mise en œuvre des objectifs internationaux en faveur du développement, notamment des Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies.

Les experts conviennent avec l'INTOSAI que les ISC peuvent s'acquitter de leurs tâches avec objectivité et efficacité uniquement si leurs statuts leur donnent l'indépendance organisationnelle nécessaire et si elles peuvent avoir accès librement et sans aucune limite à l'information dont elles ont besoin.

Dans son rapport définitif à l'ECOSOC, le comité des experts a tout particulièrement reconnu l'importance de l'indépendance des ISC, qui contribue à la confiance des citoyens et aux mécanismes de renforcement de la confiance.

À l'initiative du Secrétariat général, le comité des experts a créé le cadre nécessaire pour examiner l'indépendance des audits publics externes de manière plus approfondie lors de sa prochaine séance en 2010.

Le Secrétariat général a pris une autre mesure pour faire progresser grandement l'initiative de l'INTOSAI visant à intégrer l'indépendance des audits publics externes — donc les déclarations de Lima et de Mexico — à une résolution de l'ONU, comme cela avait été convenu lors de la 58<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'INTOSAI.

Renseignements : Secrétariat de l'INTOSAI

Courriel : [intosai@rechnungshof.gv.at](mailto:intosai@rechnungshof.gv.at)  
Site Web : [www.intosai.org](http://www.intosai.org)

Dans son numéro d'octobre, la *Revue* mettra l'accent sur l'indépendance. Nous publions l'article ci-contre pour ses constatations sur l'indépendance et invitons nos lecteurs à y répondre en présentant leurs propres points de vue, recommandations et idées. Faites-nous part de vos réponses en nous écrivant à : [Intosajournal@gao.gov](mailto:Intosajournal@gao.gov)

## Constatations de l'Enquête sur la transparence budgétaire relativement aux ISC et à leur indépendance

Vivek Ramkumar, Initiative de transparence budgétaire, International Budget Partnership

Quatre-vingt pour cent des gouvernements du monde entier ne fournissent pas à leurs citoyens l'information dont ils ont besoin pour qu'ils puissent leur demander des comptes sur la gestion des fonds qu'ils leur confient. Voilà l'inquiétante constatation d'une grande enquête sur la transparence des budgets des gouvernements, menée récemment dans 85 pays, dont les résultats ont été publiés en février 2009 par l'International Budget Partnership (IBP)<sup>1</sup>. Selon l'Enquête, près de 50 % des 85 pays évalués par l'IBP fournissent une information si ténue qu'ils peuvent dissimuler des dépenses impopulaires, inutiles ou controversées<sup>2</sup>.

L'Enquête sur la transparence budgétaire de 2008 est une analyse indépendante et exhaustive qui évalue si les gouvernements centraux permettent à leurs citoyens de consulter l'information budgétaire et de participer aux processus de préparation, de mise en œuvre et d'évaluation du budget. L'Enquête s'est également penchée sur la capacité des assemblées législatives et des institutions supérieures de contrôle (ISC) de demander des comptes à leurs gouvernements.

Les enquêteurs ont analysé les résultats d'un questionnaire rigoureux qui reflétait les bonnes pratiques généralement reconnues en matière de gestion des finances publiques mises au point par des organisations internationales. Parmi ces pratiques, mentionnons le Code de bonnes pratiques du Fonds monétaire international, les meilleures pratiques en matière de transparence budgétaire

<sup>1</sup> Dans les pays en développement, l'IBP collabore avec des organisations de la société civile pour analyser, surveiller et influencer les processus budgétaires, les institutions et la performance des gouvernements. L'objectif du partenariat est de rendre les systèmes budgétaires mieux adaptés aux besoins des démunis et des personnes à faibles revenus de la société et, par conséquent, de les rendre plus transparents et plus efficaces pour la reddition de comptes au public.

<sup>2</sup> L'Enquête sur la transparence budgétaire de 2008 a visé les pays suivants : l'Afghanistan, l'Afrique du Sud, l'Albanie, l'Algérie, l'Allemagne, l'Angola, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, la Bolivie, la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, le Brésil, la Bulgarie, le Burkina Faso, le Cambodge, le Cameroun, la Chine, la Colombie, la Corée du Sud, le Costa Rica, la Croatie, l'Égypte, l'Équateur, les États-Unis, les Fidji, la France, la Géorgie, le Ghana, le Guatemala, la Guinée équatoriale, le Honduras, l'Inde, l'Indonésie, la Jordanie, le Kazakhstan, le Kenya, le Kirghizistan, le Liban, le Libéria, la Macédoine, la Malaisie, le Malawi, le Maroc, le Mexique, la Mongolie, la Namibie, le Népal, le Nicaragua, le Niger, le Nigeria, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Pérou, les Philippines, la Pologne, la République démocratique du Congo, la République dominicaine, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Russie, le Rwanda, le Salvador, Sao-Tomé-et-Principe, le Sénégal, la Serbie, la Slovaquie, le Sri Lanka, le Soudan, la Suède, la Tanzanie, le Tchad, la Thaïlande, Trinité-et-Tobago, la Turquie, l'Ukraine, le Venezuela, le Vietnam, le Yémen et la Zambie.

de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les principes de la Déclaration de Lima sur l'indépendance. L'Enquête a été administrée par l'IBP et mise en œuvre par des chercheurs indépendants d'universités et d'organisations de la société civile établies dans les 85 pays examinés, chercheurs qui avaient une expertise budgétaire.

## Résultats de l'Enquête

Les enquêteurs ont évalué les ISC en fonction des caractéristiques suivantes :

- l'indépendance légale et financière vis-à-vis du pouvoir exécutif;
- l'exhaustivité du mandat de vérification;
- l'engagement envers le public;
- le caractère opportun des résultats des rapports d'audit;
- l'efficacité du suivi des recommandations de l'audit.

S'appuyant sur ces évaluations, ils ont compilé le résultat moyen pour mesurer la solidité des ISC, qui s'établit à 45 sur un maximum de 100.

Dans les paragraphes suivants, nous analysons les principaux résultats liés aux ISC de l'Enquête sur la transparence budgétaire de 2008.

### *Indépendance*

L'une des mesures les plus importantes de la capacité de l'ISC à fournir une surveillance efficace est l'indépendance dont elle jouit par rapport au pouvoir exécutif. Le dirigeant de l'ISC pourrait, en raison d'une dépendance légale et financière, s'abstenir de publier des rapports critiques à l'endroit des dirigeants.

Malheureusement, dans 26 pays visés par l'Enquête, le pouvoir exécutif peut démettre le dirigeant de l'ISC de ses fonctions sans le consentement du pouvoir législatif ou judiciaire. En outre, dans 38 des 85 pays visés, le pouvoir exécutif et non le pouvoir législatif ou judiciaire détermine l'allocation budgétaire annuelle de l'ISC. Dans 24 de ces pays, les chercheurs de la société civile travaillant à l'Enquête ont évalué que le financement de l'ISC était inférieur au niveau des ressources nécessaires pour réaliser son mandat.

En outre, dans 21 pays où le pouvoir législatif et non le pouvoir exécutif décide du budget annuel de l'ISC, les chercheurs étaient d'avis que les budgets des ISC n'étaient pas suffisants pour répondre aux besoins en ressources.

Dans 31 des 85 pays visés par l'Enquête, l'ISC n'est pas entièrement libre de décider des audits à réaliser. Dans 13 de ces pays, les ISC ont peu de marge de manœuvre, sinon aucune, et ne peuvent décider des audits qu'elles effectueront.

### *Exhaustivité*

Dans 48 des 85 pays visés, l'ISC ne rend pas publics les résultats de ses audits des fonds extrabudgétaires (y compris les fonds de stabilisation des prix du pétrole) ou ne

les audite pas. Advenant qu'elle publie un rapport, l'ISC ne le fait pas dans les deux ans suivant la fin de l'exercice sur lequel ont porté les audits. Bien que, techniquement, ces fonds ne fassent pas partie du budget, ils sont essentiellement publics et devraient donc faire l'objet des mêmes exigences d'audit que les autres programmes publics.

Dans 33 des 85 pays visés, l'ISC n'engage pas du personnel expressément chargé d'auditer les dépenses du secteur de la sécurité ni n'effectue des audits dans ce secteur. Comme le grand public ne reçoit pas d'information sur ces programmes secrets, il est essentiel que les législateurs en reçoivent, y compris tous les rapports d'audit sur les dépenses du secteur. Les ISC doivent se doter d'auditeurs ayant les autorisations de sécurité nécessaires pour accéder à tous les renseignements liés aux dépenses secrètes.

### *Mobilisation du public*

Dans 27 des pays visés par l'Enquête, les rapports d'audit ne sont pas publiés. Six de ces pays ne préparent même pas de rapports d'audit.

Dans 44 pays<sup>3</sup>, le rapport d'audit annuel de l'ISC ne renferme pas de résumé. Comme les rapports d'audit sont des documents plutôt techniques, l'ajout d'un résumé des constatations du rapport peut en faciliter la compréhension par les médias et le public.

Toutefois, il est encourageant de savoir que dans beaucoup des pays sondés, l'ISC a mis en place des moyens de faire appel au public comme source d'information. Dans 46 de ces pays, l'ISC a instauré des mécanismes officiels de communication grâce auxquels les citoyens peuvent formuler des plaintes et des suggestions sur les organismes, les programmes ou les projets qui, à leur avis, doivent être audités. Cependant, dans 12 de ces 46 pays, l'ISC reçoit du public peu d'informations, sinon aucune, sur des sujets d'audit possibles. Il faut peut-être en déduire que les mécanismes établis par l'ISC pour solliciter les recommandations sont inadéquats ou peu pratiques.

### *Caractère opportun*

Les retards dans la publication des rapports d'audit réduisent pour la société civile et les citoyens les possibilités d'utiliser les informations d'audit pour demander une amélioration de la performance du gouvernement. Dans 30 pays sondés, l'ISC n'avait pas audité de dépenses ni n'avait publié de rapport à ce sujet deux ans après la fin de l'exercice. Dans un autre groupe de 13 pays, l'ISC avait terminé ses audits entre 12 et 24 mois après la fin de l'exercice. Dans seulement 15 pays sondés, l'ISC avait publié son rapport annuel dans les six mois suivant la fin de l'exercice, comme le recommandent les bonnes pratiques reconnues à l'échelle internationale.

### *Suivi efficace*

En règle générale, le mandat de l'ISC lui interdit d'intervenir directement dans la politique du pays. Par conséquent, l'assemblée législative doit assurer le suivi des

<sup>3</sup> Les 27 pays dont les rapports d'audit ne sont pas publiés sont inclus dans ces 44 pays.

constatations et des recommandations si l'on veut que les audits de l'ISC aient des répercussions concrètes. Cependant, dans 17 des pays sondés, l'assemblée législative n'assurait aucun suivi du travail de l'ISC, tandis que dans 20 autres pays, elle assurait un suivi minimal.

Par ailleurs, dans 64 pays, l'exécutif ne divulguait pas les mesures prises, le cas échéant, pour donner suite aux recommandations des audits. En outre, ni l'ISC ni l'assemblée législative n'informaient le public des mesures mises en œuvre par l'exécutif pour ce faire. Il est alors plus facile pour les gouvernements d'ignorer les recommandations des audits.

## Conclusions et recommandations

Les résultats de l'Enquête révèlent que, dans la plupart des pays sondés, plusieurs contraintes entravent la capacité de surveillance de l'ISC et de l'assemblée législative. Une reddition de comptes efficace ne dépend pas uniquement de la transparence et de l'accessibilité de l'information budgétaire pour le public, mais également de la solidité d'institutions telles que les ISC et les assemblées législatives. Malheureusement, selon l'Enquête, les pays dont l'ISC et l'assemblée législative étaient les plus faibles étaient également ceux dont les systèmes budgétaires étaient les moins transparents. Dans chacun de ces pays, la surveillance budgétaire était donc restreinte par l'accès limité à l'information et par la faiblesse des institutions de surveillance officielles.

L'IBP a formulé deux recommandations à l'intention des ISC pour les aider dans leur rôle de surveillance. En premier lieu, les ISC pourraient commencer à mobiliser les organisations de la société civile (OSC) et le public. Une telle collaboration pourrait mettre davantage en lumière les constatations des audits, exercer des pressions sur le pouvoir législatif pour qu'il donne suite aux recommandations des audits, engendrer de nouvelles idées et de nouveaux éléments probants pour les investigations et augmenter les ressources mises à la disposition des ISC pour leurs audits.

Un exemple récent emprunté au Honduras illustre ces points. En 2007, la Cour supérieure des comptes du Honduras (l'ISC du pays) a lancé un programme pilote pour susciter une plus grande participation du public à ses audits. À partir de suggestions formulées au cours d'une réunion publique, l'ISC a sélectionné huit organismes, notamment des hôpitaux, des écoles et des municipalités, qu'elle a audités. Par la suite, l'ISC a sollicité les commentaires du public et reçu des plaintes sur le fonctionnement de ces organismes, fait enquête sur ces plaintes et inscrit ses constatations dans ses rapports d'audit. L'ISC a ensuite organisé une réunion publique pour discuter des rapports d'audit et l'on a demandé aux représentants des entités auditées, qui ont assisté à la réunion, de donner suite aux constatations de l'audit. Selon l'évaluation qui a été faite de l'initiative, en raison de la participation du public, un grand nombre de constatations découlant de ces audits pilotes ont été communiquées, et beaucoup de ces constatations n'auraient pas été possibles dans le cadre d'une investigation d'audit courante<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Source : International Budget Partnership. Voir [www.internationalbudget.org/resources/newsletter44.htm#Honduras](http://www.internationalbudget.org/resources/newsletter44.htm#Honduras).

En deuxième lieu, la plateforme conjointe<sup>5</sup>, établie lors du XIX<sup>e</sup> INCOSAI à Mexico, pourrait aider à consigner les bonnes pratiques utilisées conjointement par les ISC et les organisations de la société civile, qui améliorent la surveillance des budgets gouvernementaux. L'INTOSAI pourrait utiliser la plateforme pour encourager les ISC intéressées à utiliser ces bonnes pratiques dans le but de lancer des projets pilotes de collaboration avec les organisations de la société civile et d'évaluer les résultats d'une telle collaboration.

L'Enquête sur la transparence budgétaire de l'IBP a présenté une vaste analyse des pratiques des ISC de 85 pays. Les résultats de l'Enquête fournissent des données de référence sur la performance actuelle des ISC, notamment au chapitre de l'indépendance, du caractère opportun des rapports et du niveau d'interaction avec le public.

Les résultats indiquent que les ISC ont beaucoup de travail à accomplir pour voir à ce qu'elles soient constituées conformément aux dispositions prévues et à ce qu'elles agissent selon les normes énoncées dans la Déclaration de Lima. Les ISC ne seront en mesure de demander des comptes à leurs gouvernements respectifs que si elles peuvent respecter ces normes.

Pour plus de renseignements sur l'IBP et sur l'Initiative de la transparence budgétaire, veuillez communiquer avec Vivek Ramkumar à [ramkumar@cbpp.org](mailto:ramkumar@cbpp.org) ou rendez-vous sur les sites Web de l'IBP à [www.internationalbudget.org](http://www.internationalbudget.org) et à [www.openbudgetindex.org](http://www.openbudgetindex.org).

---

<sup>5</sup> Lors du XIX<sup>e</sup> Congrès de l'INTOSAI, qui s'est tenu à Mexico en 2007, l'Organisation a créé une plateforme conjointe avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAESNU) et l'International Budget Partnership, en vue d'examiner les moyens que peuvent prendre les ISC pour favoriser les pratiques de collaboration qui auront pour effet d'accroître la participation de la société civile au processus d'audit. Vous trouverez plus de renseignements sur le sujet dans la *Revue* à <http://www.intosaijournal.org/pdf/jan2008.pdf>, p. 22.



## Les rapports non financiers

Michèl Admiraal, du Royal NIVRA, et Rudi Turksema, de la Cour des comptes des Pays-Bas

Au cours des dernières années, la responsabilité sociale et les résultats des politiques dans le secteur public ont de plus en plus retenu l'attention. Les gouvernants, la classe politique, les contrôleurs et les bureaux d'audit publics s'intéressent de plus en plus à l'information sur la performance dans les budgets et les rapports. Or les données sur la performance sociale et ses effets ne sont pas, en grande partie de nature financière. Elles ne concernent pas des unités monétaires mesurables, mais plutôt des chiffres, des processus et des systèmes. Les acteurs du secteur public sont particulièrement intéressés par l'information non financière, car elle traduit les résultats et les effets des politiques publiques. La fiabilité et la pertinence de cette information sont donc de la plus haute importance. Les auditeurs peuvent jouer un rôle prépondérant pour donner une assurance à l'égard de la fiabilité de l'information non financière.

Contrairement aux rapports financiers, la communication d'informations sur les effets non financiers est encore relativement nouvelle. Elle n'est donc pas encore régie par des principes généralement reconnus. De plus, les données sont très diversifiées. Or plus les données sont qualitatives, plus il est difficile de les mesurer et de les évaluer. Par ailleurs, l'audit de l'information non financière est nouveau pour de nombreux auditeurs. C'est pourquoi le Royal NIVRA (l'institut néerlandais des experts-comptables) a lancé un projet qui a abouti à l'établissement d'un guide du NIVRA qui s'intitule *Nonfinancial Information in Progress, a Guide to the Reporting and Assurance of Nonfinancial Information in the Public Sector*. Ce guide vise à poser les bases, à l'échelle universelle, de l'établissement de rapports non financiers et de la prestation d'une assurance à leur égard. Il est l'aboutissement des travaux des représentants de divers services et disciplines au sein de l'administration publique néerlandaise, notamment de la Cour des comptes des Pays-Bas, qui est l'ISC néerlandaise.

Cet article présente les principales constatations contenues dans le guide, notamment un certain nombre de recommandations et un programme pour l'audit de l'information non financière dans les années à venir.

### La nécessité d'avoir des directives sur l'information non financière

Des systèmes d'enregistrement complets et des principes de présentation généralement reconnus existent depuis très longtemps pour l'information financière. Ce n'est toutefois pas le cas pour l'information non financière. En effet, il y a moins de garde-fous qui permettent d'assurer la fiabilité de l'information et les exigences relatives à la qualité de l'information ne sont pas encore uniformisées. Comme il n'y a pas de critères adaptés ni de cadre de référence pour l'information non financière, il n'est pas toujours possible ni souhaitable de fournir une assurance, surtout sur l'évaluation des effets des politiques. Une pièce de théâtre peut avoir été jouée à la perfection et respecter diverses normes de qualité objectives, mais c'est l'auditoire qui détermine si elle est un succès. L'information non financière exige donc une diligence particulière pour ce qui est de la définition, du cadre de référence et de la communication de l'information.

Le Guide définit comme suit l'information non financière :

*L'information non financière comprend toutes les données quantitatives et qualitatives sur la politique appliquée, les activités menées et les résultats de cette politique, notamment les réalisations ou les conséquences, qui n'ont aucun lien direct avec le système de saisie de l'information financière.*

Les auditeurs sont de plus en plus sollicités pour fournir une assurance sur l'information non financière, dans un rapport distinct ou dans le rapport d'audit sur les états financiers. Cependant, ils peuvent uniquement fournir une telle assurance s'ils disposent d'un cadre précis pour évaluer l'information. À l'heure actuelle, il n'y a pas de système généralement reconnu pour gérer et communiquer l'information non financière, qui est constituée de données quantitatives, comme des chiffres, et de renseignements sur l'effet des politiques qui sont difficiles à mesurer en raison de l'hétérogénéité de l'information et des besoins divergents des utilisateurs. Cela peut susciter des débats sur l'interprétation ou l'origine de l'information. En résumé, il faut plus de structures, plus de normalisation et plus de guides.

Le problème ne date certes pas d'aujourd'hui. Diverses innovations et initiatives ont marqué l'histoire de l'information non financière dans le secteur public. Parfois, un rapport sur le processus d'établissement de l'information peut suffire; dans d'autres cas, une assurance explicite sur l'information même est nécessaire. À l'échelon international, l'INTOSAI a publié un Guide sur la bonne gouvernance (INTOSAI GOV) 9220, *Guide de la mise en œuvre du cadre de normes comptables à l'intention des ISC; Discussion et analyse par les dirigeants des informations relatives aux finances, au rendement et à d'autres aspects*. Ce guide recense l'information sur la performance et la gouvernance — qui est non financière — en plus de l'information financière. Dans le secteur privé, il peut s'agir de rapports sur la responsabilité sociale, de la participation de l'auditeur à la préparation des déclarations de la responsabilité de la direction et d'audits de la protection des données personnelles. Le guide intègre ces idées et ces initiatives.

### **Établissement de rapports**

L'information est toujours communiquée selon un cadre de référence donné qui présente les critères ou les normes d'évaluation, de classification et de présentation de l'information. Dans la mesure où le cadre concerne la présentation de l'information dans un rapport, il est appelé principes comptables. L'établissement de rapports financiers a évolué pendant une longue période et il a pu compter sur des principes comptables généralement reconnus, notamment les normes nationales publiées par le *Dutch Accounting Standards Board* et des normes internationales comme les Normes internationales d'information financière (secteur privé) ou les normes comptables internationales du secteur public.

Quant à l'information non financière, les exigences en matière de qualité pour l'information et sa présentation ne sont pas toujours uniformes. Seules quelques règles de conduite professionnelle ont été définies pour les auditeurs qui se consacrent à ce domaine. Les débats sur l'établissement de rapports et la prestation d'une assurance pour

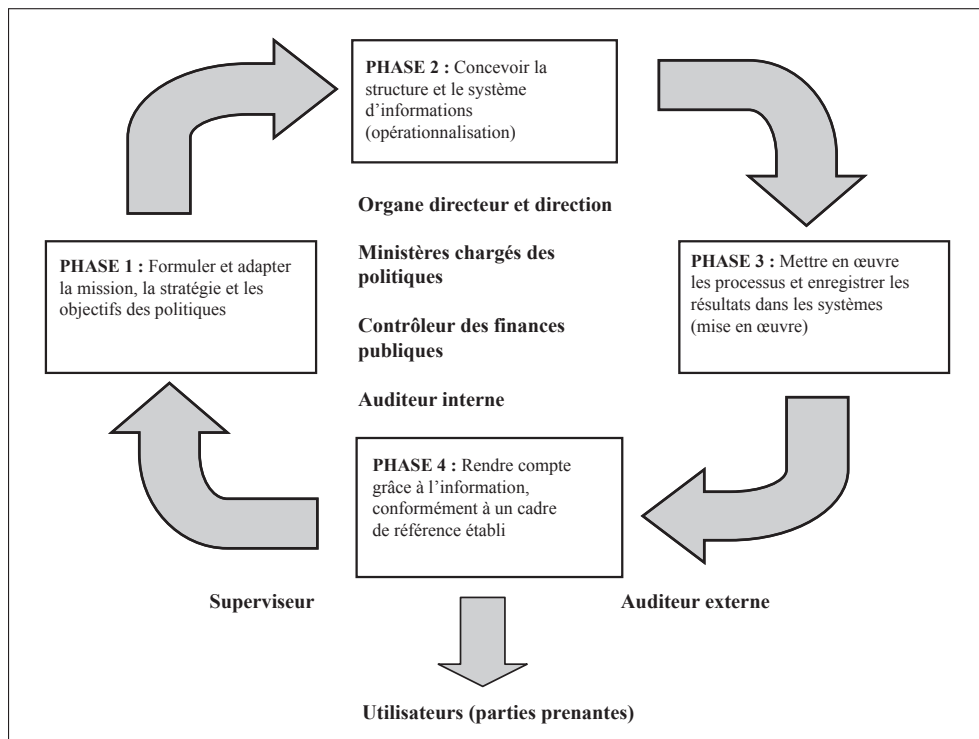
ce genre d'informations viennent à peine de s'ouvrir. Les rapports sur la responsabilité sociale sont à l'avant-garde des efforts de normalisation. La *Global Reporting Initiative* publie des Lignes directrices sur le rapport de développement durable dont l'application est volontaire. Même si le Royal NIVRA a publié en 2007 la norme néerlandaise COS 3410N (missions d'assurance relatives aux rapports de développement durable), peu d'expérience a été acquise dans ce domaine à ce jour.

### Cycle de gestion

Pour comprendre l'établissement de rapports non financiers, il est utile d'examiner la gouvernance dans le secteur public et le cycle de gestion dans les organismes publics. Les rapports présentent l'information financière et non financière qui permet à un organisme public de rendre compte de ses actions aux parties prenantes. Cette information n'émerge pas du néant. Elle s'inscrit dans un cycle continu de planification, de conception, de mise en œuvre, d'évaluation et d'adaptation.

Comme l'indique le diagramme 1, la gouvernance publique repose sur une répartition adéquate des responsabilités entre l'organe directeur et la direction, les ministères chargés des politiques, le contrôleur, l'auditeur interne, l'auditeur externe et le superviseur. Pour préserver la qualité du cycle de gestion de l'information non financière, il faut nécessairement l'intégrer ou l'imbriquer dans la gouvernance d'une organisation.

**Diagramme 1 : Gestion du cycle de gouvernance**



### Auditeurs et assurance

L'auditeur entre en jeu lorsque les utilisateurs ou fournisseurs de l'information veulent obtenir de l'information fiable. Ses compétences et ses connaissances sur les organisations et les systèmes d'information lui permettent de participer à l'évaluation de l'information non financière. Le contenu de cette évaluation est déterminé en fonction du type d'informations, de la méthode de reddition des comptes et des besoins des utilisateurs. Il importe donc d'établir une distinction entre une mission d'assurance et les autres missions.

Dans le cadre d'une mission d'assurance, l'auditeur délivre un rapport de mission d'assurance qui donne un degré établi à l'avance d'assurance sur la fiabilité d'un compte ou de toute autre question. Pour ce faire, un certain nombre de conditions précises doivent être remplies. Dans le cadre d'une mission autre que d'assurance, l'auditeur communique ses constatations factuelles sans formuler de conclusion, d'opinion ou d'avis. Chaque type de mission est régi par ses propres règles et donne lieu à ses propres rapports, comme l'indique le diagramme 2 qui porte sur les normes de l'International Federation of Accountants (IFAC).

**Diagramme 2 : Cadre international pour les missions d'assurance**

Missions d'audit : Code de déontologie de l'IFAC			
Missions d'assurance		Missions autres que d'assurance	
Audit et examen de l'information financière historique		Autres missions d'assurance	Autres missions
États financiers	Autres rapports financiers		
ISA 200 - 2999	ISAE 3000 - 3999	ISRS 4400	

Légende :

- ISA = Normes internationales d'audit
- ISAE = International Standards on Assurance Engagements
- ISRS = International Standards on Related Services

Le client et l'utilisateur doivent déterminer le rôle de l'auditeur. Pour ce qui est de l'information non financière, l'auditeur peut jouer l'un des trois rôles suivants :

- Un *conseiller* qui donne son avis sur la conception et l'amélioration des systèmes et des processus d'information non financière de l'organisation. Seul le code de déontologie est applicable.

- Un « *rapporteur* » qui communique des constatations factuelles sur le processus d'établissement de l'information financière sans fournir d'assurance sur celle-ci. Dans ce cas de figure, les utilisateurs tirent leurs propres conclusions en se fondant sur les constatations de l'auditeur. Le code de déontologie et la norme ISRS 4400 constituent les bases de ce rôle.
- Un *fournisseur d'assurance* qui fournit une assurance sur le processus appliqué pour préparer l'information ou sur l'information elle-même qui est le résultat de l'application du processus. L'auditeur fournit une assurance sur la fiabilité du processus ou de l'information en délivrant un rapport de mission d'assurance. Ce rôle repose essentiellement sur le code de déontologie, l'International Framework of Assurance Engagements et la norme ISAE 3000.

D'autres experts peuvent participer à l'examen, notamment des auditeurs du traitement électronique des données, des experts-conseils en gestion ou des spécialistes en sciences sociales.

## Recommandations

La communication de l'information non financière est bien plus qu'un processus impulsé par des forces externes dans le cadre duquel l'auditeur joue le rôle de fournisseur d'assurance. Elle doit aussi s'inscrire dans une structure de gouvernance et répondre aux souhaits des utilisateurs. Le guide regroupe les propositions selon trois catégories qui se rattachent aux diverses phases du cycle de gestion de l'information non financière. Ces propositions sont formulées de manière à être pertinentes à la fois pour le secteur public et le secteur privé.

### Stratégie et politique

- Il est possible d'éviter que des attentes à l'égard de l'information non financière ne soient pas comblées en favorisant la participation de toutes les parties concernées, surtout les utilisateurs de l'information, et la communication avec elles.
- La communication de l'information non financière et la prestation d'une assurance sur celle-ci reposent sur la gouvernance; par conséquent, la stratégie et la politique doivent être formulées avec autant de précisions que possible.
- Un système adéquat d'information non financière nécessite des termes et des définitions sans ambiguïté, cohérents et transparents.
- Les rapports non financiers doivent être axés sur un nombre restreint de priorités politiques pertinentes.
- À la lumière de l'évolution constante du contexte social et politique, la conception du système d'information non financière doit toujours permettre une flexibilité.

### **Organisation et mise en œuvre**

- Les rapports sur l'information non financière et la prestation d'une assurance sur celle-ci doivent faire partie intégrante de la structure de gouvernance et de contrôle de gestion d'une organisation.
- La prestation d'une assurance sur l'information non financière est possible uniquement si l'établissement des rapports à cet égard est intégré dans un système de planification et de contrôle.

### **Établissement de rapports et assurance**

- Il faut prévoir une marge de manœuvre pour fournir une assurance sur l'information non financière; l'assurance doit être un moyen d'arriver à une fin.
- Il faut clairement choisir, à l'avance, le sujet audité et le rôle de l'auditeur.
- Plus l'information non financière est isolée de l'information financière, plus il est souhaitable de collaborer au sein d'une équipe multidisciplinaire qui réunit des experts.

### **Perspective d'avenir**

Ce guide ne constitue qu'un instantané. Le secteur continue d'évoluer, surtout dans les domaines des technologies de l'information et de la gouvernance publique. L'information est de plus en plus communiquée sous forme numérisée et il est désormais courant de publier l'information sur Internet. Les règles professionnelles des auditeurs évoluent également. La partie sur les perspectives d'avenir du guide présente quatre recommandations portant sur des initiatives visant la communication et la prestation d'une assurance sur l'information non financière. Elles visent un groupe bien précis et lancent un défi.

### **Programme pour les organes directeurs**

L'information financière doit occuper une place précise au sein de la structure de gouvernance. Il faut procéder à des communications exhaustives sur la pertinence et la fiabilité auprès de toutes les parties prenantes. La profession comptable peut jouer un rôle de coordination dans ce contexte.

### **Programme pour les instituts comptables**

Les instituts comptables doivent fournir aux auditeurs un plus grand nombre de lignes directrices sur l'examen de l'information non financière et la prestation d'une assurance sur celle-ci.

**Programme pour les auditeurs**

Les auditeurs doivent jouer un rôle social et doivent être disposés à formuler une opinion sur l'information non financière qui est claire pour les utilisateurs.

**Programme pour les experts techniques**

De nouvelles méthodes de comptabilité et d'audit sont nécessaires pour faciliter la préparation de rapports sur l'information non financière et la prestation d'une assurance sur celle-ci. Cette tâche incombe aux contrôleurs et aux auditeurs internes et externes.

Étant donné qu'il y a de nombreux parallèles entre les secteurs privé et public, les recommandations et les points du guide s'appliquent également au secteur privé. Les responsables de la gouvernance qui occupent les niveaux les plus élevés des organisations doivent accorder leur attention à ce secteur pour accroître les rapports sur l'information non financière et la prestation d'une assurance sur celle-ci. La gouvernance et le cycle de gestion de l'information en constituent la base.

Pour obtenir des précisions sur ce projet, veuillez visiter le site du Royal NIVRA à [www.nivra.nl](http://www.nivra.nl). On peut télécharger le guide sur le site Web de l'organisme à [www.nivra.nl/Sites/Files/0000024233\\_EnglishversionNFI.pdf](http://www.nivra.nl/Sites/Files/0000024233_EnglishversionNFI.pdf).

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec les auteurs : Michèl Admiraal, gestionnaire du projet au Royal NIVRA à [m.admiraal@nivra.nl](mailto:m.admiraal@nivra.nl), et Rudi Turksema, expert en audit de performance de la Cour des comptes des Pays-Bas à [r.turksema@rekenkamer.nl](mailto:r.turksema@rekenkamer.nl).



Kirsten Astrup, directrice de la planification stratégique de l'INTOSAI

On ne saurait trop insister sur l'importance du partage des connaissances. L'échange de connaissances et l'apprentissage qui en découle reflètent parfaitement la devise de l'INTOSAI : « L'expérience mutuelle profite à tous ». Au cours des deux dernières années, j'ai participé aux réunions du Comité et des sous-comités de pilotage de la Commission des objectifs stratégiques de l'INTOSAI. J'ai donc pu observer l'esprit d'équipe et le partage des connaissances à leur meilleur. Cet esprit d'équipe s'est manifesté au moment d'élaborer le plan stratégique et dans la façon dont tous sont invités à commenter les ébauches. Comme la culture professionnelle dont je suis issue valorise au plus haut point la collaboration, ce type de partage de l'information et des connaissances m'est familier. Il est la pierre angulaire du travail d'équipe qui s'articule autour de trois principes clés : l'esprit d'équipe, axé sur la collaboration, l'esprit d'ouverture et le respect d'autrui. Guidés par ces principes, nous pouvons mener à bien les tâches de façon efficiente et systématique.

Dans le dernier numéro de la *Revue*, je m'étais engagée à rédiger pour ce numéro-ci un article sur le partage des connaissances alors que le Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances était sur le point de tenir sa première réunion tout juste comme je finissais de rédiger ma chronique. J'ai été ravie de participer à la réunion que Vinod Rai, Contrôleur et Auditeur de l'Inde, a présidée de façon efficiente et ordonnée.

Le partage des connaissances est une notion qui se prête probablement à différentes interprétations. Avant d'aller à New Delhi, j'ai pris



Kirsten Astrup



quelques instants pour y réfléchir. Nous partageons toujours des connaissances. Dans notre jeunesse, nos professeurs nous font part de leur savoir sur des sujets tels que les mathématiques, la géographie ou l'histoire. Quant nous lisons un roman, l'auteur nous amène dans son monde imaginaire. Souvent, nous nous mettons à la place d'un ou de plusieurs personnages, partageant ainsi leurs connaissances et leurs sentiments. Toutefois, ce n'est pas cela que nous avons en tête lorsque nous abordons la question primordiale du partage des connaissances dans le contexte du Plan stratégique de l'INTOSAI. Comme il est mentionné dans le Plan, l'INTOSAI a comme objectif « d'encourager les ISC à coopérer et à collaborer entre elles et à rechercher l'amélioration continue par le partage des connaissances... ».

La structure du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances ressemble maintenant à celle des comités qui se rattachent aux deux autres objectifs opérationnels du Plan stratégique. Cependant, ce comité est de loin le plus grand, chapeautant 104 participants. Pour que le lecteur se fasse une idée des domaines de travail qui se rattachent à cet objectif, nous dressons ci-dessus la liste de ses neuf groupes de travail et des pays qui les président :

- Groupe de travail pour la dette publique, *Mexique*;
- Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information, *Inde*;
- Groupe de travail pour le contrôle écologique, *Estonie*;
- Groupe de travail pour la privatisation, la réglementation économique et les partenariats publics-privés, *Royaume-Uni*;
- Groupe de travail pour l'évaluation de programme, *France*;
- Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption, *Égypte* (à compter de juin 2009);
- Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes, *Cour des comptes européenne*;
- Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés, *Fédération de Russie*;
- Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC, *Afrique du Sud*.

Outre les neuf groupes de travail, il y a deux *Task forces* : le *Task force* sur la stratégie de communication de l'INTOSAI, présidé par le Secrétariat général de l'INTOSAI, et le groupe d'étude sur la crise financière globale, présidé par les États-Unis d'Amérique. La publication de la présente *Revue* fait également partie de l'objectif stratégique 3 de l'INTOSAI.

Lors de la réunion à New Delhi, les groupes de travail et les *Task forces* de l'objectif 3 ont présenté des rapports sur leurs progrès (voir la rubrique « Dans le cadre de l'INTOSAI » du numéro d'avril 2009 de la *Revue* pour en savoir davantage sur leurs rapports). J'ai été heureuse de constater que le plan stratégique continue d'être mis en œuvre avec une grande efficacité ainsi qu'avec un appui très large. Le travail des groupes de travail et des *Task forces* est très impressionnant et les sujets abordés sont importants tant pour l'INTOSAI en tant qu'organisation que pour chaque ISC. Ce

travail comprend des études sur les pratiques exemplaires, des guides d'audit et des recherches sur des questions d'intérêt mutuel. Il englobe également des outils visant à établir des repères et à faciliter la communication, lesquels favorisent le partage des connaissances entre les ISC.

Dans le cadre des réunions, il y a eu beaucoup de bons échanges sur les tâches à accomplir et sur les tâches déjà réalisées. L'essentiel du travail novateur au sein des groupes de travail et des *Task forces* consiste à saisir et à recueillir les connaissances d'un groupe pour les rendre visibles et accessibles aux autres groupes. Le Directeur général de l'Initiative de développement de l'INTOSAI, Magnus Borge, a déclaré que l'IDI a changé d'orientation lors de la préparation du plan quinquennal stratégique de 2007-2012; au lieu d'échanger de l'information, elle allait dorénavant partager des connaissances, étant de plus en plus consciente de la distinction entre les deux. L'IDI perçoit l'information comme des modèles extraits d'un ensemble de données, tandis qu'elle perçoit la connaissance comme de l'information pouvant se traduire en action ou comme la capacité d'agir. L'IDI a déterminé que le partage des connaissances n'est qu'une des quatre composantes de la gestion des connaissances, les autres composantes étant la création, la saisie et l'application des connaissances.

Je crois qu'il importe d'avoir à l'esprit toutes les différentes composantes de la gestion des connaissances. Il faut évidemment établir et saisir des connaissances avant de pouvoir les communiquer. En outre, nous devons nous concentrer sur la quatrième composante — l'application des connaissances, — et ne pas céder à la tendance de confondre connaissances et information, et de faire comme s'il s'agissait de la même notion. À mes yeux, le défi pour l'INTOSAI et pour chacune des ISC consiste à intégrer les connaissances qui ont été partagées avec nous dans notre propre base de connaissances et de les appliquer de façon fructueuse dans le but d'améliorer notre performance individuelle et organisationnelle, et d'atteindre notre objectif de devenir une organisation internationale modèle.

Dans le numéro d'octobre de la *Revue*, je compte rédiger un article sur certains aspects du renforcement des capacités, l'objectif n° 2 du plan stratégique.

Si vous avez des observations à formuler ou des impressions à livrer sur des questions liées à la mise en œuvre du plan stratégique de l'INTOSAI, n'hésitez pas à communiquer avec moi à l'adresse [astrup@rechnungshof.gv.at](mailto:astrup@rechnungshof.gv.at).

## Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier



### Calendrier de consultation sur les avis de pratique

La période de commentaires pour les avis de pratique se rattachant aux normes internationales d'audit (ISA) suivantes s'étend de mai à juillet 2009 :

- ISA 402 — Facteurs à considérer pour l'audit d'entités faisant appel à une société de services
- ISA 530 — Sondages en audit
- ISA 501 — Éléments probants concernant certains soldes et certaines informations contenus dans les états financiers
- ISA 510 — Audit initial — Soldes d'ouverture
- ISA 520 — Procédures analytiques
- ISA 540 — Audit des estimations comptables, y compris les estimations comptables en juste valeur, et des informations y afférentes à fournir

La période de commentaires pour les avis de pratique se rattachant aux ISA suivantes est de juin à août 2009 :

- ISA 265 — Communication des déficiences dans le contrôle interne aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise
- ISA 320 — Caractère significatif dans la planification et la réalisation d'un audit (second exposé-sondage)
- ISA 620 — Utilisation des travaux d'un expert désigné par l'auditeur

Il sera également possible de présenter des commentaires sur les deux Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle (ISSAI), de nature générale, qui sont indiquées ci-dessous, de juillet à octobre 2009, une fois que le Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles (PSC) les aura approuvées, à sa réunion de juin :

- ISSAI 1000 — General Introduction to the INTOSAI Financial Audit Guidelines
- ISSAI 1003 — Glossary of Terms to the INTOSAI Financial Audit Guidelines

### Réunions de la Sous-commission

En avril 2009, la Cour des comptes européenne a été l'hôte d'une réunion de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier (FAS), au Luxembourg. Au cours de la réunion, sept avis de pratique ont été approuvés pour commentaires et neuf ont été adoptés.

En octobre 2009, la FAS tiendra sa dernière réunion avant celle du Comité directeur de l'INTOSAI, au cours de laquelle 36 ISSAI seront soumises pour approbation.

### **Communication des ISSAI**

La FAS a commencé à étudier la manière dont elle présentera les ISSAI au XX<sup>e</sup> INCOSAI, en Afrique du Sud, en 2010. Il est à espérer que, d'ici ce temps, toutes les ISC auront acquis une bonne connaissance des Lignes directrices d'audit financier de l'INTOSAI et souhaiteront les appliquer au quotidien.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le secrétariat de la FAS :

Courriel : [projectsecretariat@riksrevisionen.se](mailto:projectsecretariat@riksrevisionen.se)

Site Web : <http://psc.rigsrevisionen.dk/fas>

### **Première réunion du Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC de l'INTOSAI**

La première réunion du Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC a eu lieu à Sun City, en Afrique du Sud, du 9 au 11 mars 2009. Le Groupe de travail compte 14 membres, qui représentent presque tous les groupes régionaux de l'INTOSAI ainsi que les différents programmes d'audit appliqués.



Membres du Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC à leur première réunion, en Afrique du Sud, en mars 2009.

Au cours de la réunion, les participants ont convenu que la valeur et l'avantage des ISC se rattachaient à deux grands domaines de compétence :

- les ISC doivent être des organisations indépendantes modèles;
- les ISC doivent contribuer à améliorer la vie des citoyens.

Les participants ont ensuite déterminé les exigences fondamentales et les principes directeurs connexes qui se rapportent à chaque domaine de compétence. En s'appuyant sur les travaux déjà réalisés par l'INTOSAI en ce qui concerne les exigences fondamentales, les participants ont décrit huit principes fondamentaux pour le premier domaine de compétence et cinq pour le second.

Voici les principes directeurs fondamentaux qui se rapportent au premier domaine de compétence, à savoir que les ISC doivent être des organisations indépendantes modèles :

- l'indépendance des ISC;
- la transparence et l'obligation de rendre compte des ISC;
- l'excellence du service et la recherche de la qualité dans les activités des ISC, sous toutes leurs formes;
- de saines règles de gouvernance au sein des ISC;
- la capacité des ISC de s'adapter aux différentes situations et d'être à l'écoute des besoins des parties prenantes sans nuire à leur indépendance;
- l'application d'un code de déontologie par les ISC;
- la mise en commun des connaissances par les ISC;
- le renforcement de la réputation des ISC.

Voici les principes directeurs fondamentaux établis pour le second domaine de compétence, à savoir que les ISC doivent contribuer à améliorer la vie des citoyens :

- Les ISC contribuent à améliorer la vie des citoyens en favorisant la reddition de comptes et la transparence de manière à ce que le gouvernement doive répondre de l'utilisation des ressources :
  - dans le respect de la loi et de façon responsable;
  - aux fins prévues;
  - avec économie, efficacité et efficacité.
- Les ISC représentent une source crédible d'avis et de conseils indépendants qui favorisent l'amélioration continue dans le secteur public.
- Les ISC permettent au public de tenir le gouvernement responsable et d'être à l'écoute au moyen :
  - d'une information objective;

- de messages clairs et simples;
- d'un accès facile aux rapports et aux messages d'audit dans les langues appropriées.
- Les ISC permettent au corps législatif, à l'une de ses commissions, ou aux personnes chargées de la gouvernance de s'acquitter de leurs responsabilités visant à donner suite aux constatations et aux recommandations d'audit et à apporter les correctifs nécessaires.
- Les ISC assurent un suivi à l'égard des constatations et des recommandations d'audit et donnent une assurance quant à la mise en œuvre des recommandations.

Le Groupe de travail prévoit que ces exigences, ces principes directeurs et ces renvois aux lignes directrices de l'INTOSAI et aux pratiques des ISC formeront un cadre qui permettra de rehausser la valeur et l'avantage des ISC. Les membres du Groupe de travail examinent actuellement les 13 principes établis afin de définir les principales questions qui serviront à demander de plus amples informations aux ISC. Le cadre et les questions d'évaluation seront regroupés en un document de base, qui sera traduit dans les langues officielles de l'INTOSAI et distribué à toutes les ISC en septembre 2009. Les réponses que fourniront les ISC seront compilées pour former un document de travail pour l'étude du premier thème du XX<sup>e</sup> INCOSAI, qui se déroulera en Afrique du Sud, en 2010.

Le document de travail sera le principal point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe de travail, dont la Cour des comptes de la Fédération de Russie sera l'hôte, en mars 2010.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'ISC de l'Afrique du Sud :

Courriel : [namhlam@agsa.co.za](mailto:namhlam@agsa.co.za)

Site Web : [www.agsa.co.za](http://www.agsa.co.za)

## ***Task Force* sur la crise financière globale**

### **Quel est le rôle des ISC face à la crise financière globale?**

Cette question a été le fil conducteur de la réunion du *Task Force* sur la crise financière globale de l'INTOSAI, qui a eu lieu à Washington, du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2009. Des représentants de 24 des 25 ISC membres du *Task Force* ont pu échanger leurs points de vue sur cet important sujet et connaître ceux d'experts de renom dans les domaines des finances, de l'économie, de la politique publique, du développement international, de l'audit et de la comptabilité dans le secteur public. Au cours des prochaines années, les membres du *Task Force* continueront d'examiner le rôle fondamental que les ISC peuvent jouer dans la gestion de la crise financière globale actuelle.

La réunion portait sur quatre grands thèmes qui représentaient les objectifs établis en vertu du mandat du *Task Force*. Ces thèmes étaient :

- les enseignements tirés et la genèse de la crise financière;
- les interventions initiales des gouvernements pour éviter ou atténuer la crise et les incidences sur l'économie réelle;
- les réformes, la transparence et la reddition de comptes;
- les défis posés aux ISC et l'engagement international.



Participants à la réunion du *Task Force* sur la crise financière globale, à Washington.

Les exposés à l'ordre du jour portaient sur la mondialisation du marché du crédit hypothécaire, l'incidence des normes comptables sur les états financiers et les activités de normalisation internationales, la reprise économique et les défis posés aux ISC. Les membres du *Task Force* ont partagé différents points de vue très révélateurs sur les sujets présentés ci-dessous, qui ont dominé les échanges et les exposés.

### **L'éthique et l'arrogance institutionnelle**

La crise que l'on connaît actuellement peut servir à démontrer que des liens très étroits existent entre l'éthique, l'obligation de rendre compte, la transparence et la gestion du risque. Parmi les causes de la présente crise financière se trouvent l'incidence qu'ont

En réaction à la crise financière actuelle et à la récession qui frappent les économies mondiales, le Comité directeur de l'INTOSAI a établi le *Task Force* sur la crise financière globale lors de sa 58<sup>e</sup> réunion, à Vienne, en novembre 2008. Le Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis (GAO) a été invité à présider les travaux du *Task Force*. Ce dernier a tenu une première réunion par téléconférence à la fin de février 2009. Une deuxième réunion a eu lieu en juin 2009, à Washington, et il s'agissait de la première réunion en personne des membres du *Task Force*.

---

Les États-Unis ont été l'hôte de la réunion et l'ont présidée. Des auditeurs généraux de l'Arabie saoudite, du Canada, de Chypre, de l'Indonésie, du Maroc, des Pays-Bas, de la Suède et du Venezuela ont participé à la réunion, ainsi que des représentants de l'Autriche, du Chili, de la Chine, de la Corée, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la Hongrie, de l'Italie, du Japon, du Mexique, de la Pologne, du Royaume-Uni, de la Russie et de la Slovaquie.

pu avoir les règles de déontologie des sociétés et l'« arrogance » des institutions, ainsi qu'un programme d'incitatifs non pas axé sur les risques à long terme mais plutôt sur les gains à court terme et les frais sur les opérations. Les participants ont discuté de la manière dont les entreprises peuvent se protéger des actions qui, sans être de nature criminelle, sont tout de même préjudiciables.

### **La crise financière et l'économie réelle**

La crise qui sévit dans le secteur financier a rejailli sur l'économie réelle. Même si les marchés financiers et les activités bancaires se sont stabilisés, la crise peut se prolonger si l'économie réelle ne récupère pas. L'un des orateurs à la réunion a indiqué que, selon l'efficacité des mesures prises par les gouvernements, nous devons peut-être recourir à d'autres moyens que les mesures de relance économiques conventionnelles, telles que de vastes programmes de stimulation, compte tenu que les économies des pays à revenu élevé ont une capacité excédentaire énorme. Pour ce faire, il faudra trouver des programmes gouvernementaux de stimulation qui permettent de dégager les « goulets d'étranglement » au moyen de projets novateurs pouvant mener, à court terme, à la création d'emplois et, à long terme, à la croissance. Ainsi, la croissance de l'économie compensera pour les projets de stimulation réalisés, et non pas les impôts futurs ou l'inflation.

### **La crédibilité et la transparence**

La crédibilité et la transparence de l'information financière, des comptes et des instruments financiers (titres, dérivés et autres instruments) sont essentiels pour atténuer les risques de crise future. En plus de maintenir leur indépendance, les ISC peuvent jouer un rôle de premier plan en surveillant les mesures prises par les décideurs à l'aide de pratiques exemplaires, d'enseignements tirés, de normes professionnelles et de règles déontologiques.

### **Les prochaines étapes**

Le *Task Force* s'attache actuellement à définir la structure qui lui permettra le mieux d'aider les membres de l'INTOSAI à relever les nombreux défis que pose la crise. Il envisage de répartir ses 25 membres en petits sous-groupes, qui seraient chargés d'étudier l'un des domaines suivants :

- les causes de la crise financière et les moyens possibles de réduire le risque de crises futures;
- les mesures que prennent les gouvernements pour redresser l'économie réelle et stabiliser les marchés financiers;
- les défis auxquels les ISC font face.

Le *Task Force* examine aussi les outils de communication qui favoriseront la mise en commun des connaissances et des pratiques exemplaires entre ses membres et la collaboration au sein des régions et entre elles.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le GAO, à [spel@gao.gov](mailto:spel@gao.gov).



## **Association des Institutions supérieures de contrôle du Pacifique**

### **Réunion du Groupe de travail de transition à Wellington**

Le Groupe de travail de transition (GTT) de l'Association des Institutions supérieures de contrôle du Pacifique (PASAI) s'est réuni à Wellington, en Nouvelle-Zélande, du 23 au 25 mars 2009. La réunion visait à mettre la dernière main à la charte de la PASAI, à examiner le financement du programme et les modalités relatives au personnel, à discuter du cadre d'un programme de renforcement des capacités et à élaborer une proposition pour la mise sur pied d'un audit de performance en collaboration. La PASAI, anciennement la SPASAI, s'emploie actuellement à modifier sa structure organisationnelle, et le GTT a été établi pour superviser les activités connexes de mise en œuvre.

Paul Allsworth, président du comité du GTT et Auditeur général des îles Cook, a tenu à préciser que les objectifs de la réunion avaient été réalisés, en raison notamment d'une contribution marquée des auditeurs généraux et des organismes partenaires, ce qui a permis de faire avancer la conception, la planification et l'affectation des ressources pour les divers projets prévus dans l'initiative en matière d'audit de la région du Pacifique (PRAI).

Kevin Brady, secrétaire général de la PASAI et Contrôleur et Auditeur général de la Nouvelle-Zélande, a indiqué que les projets seraient gérés par le Secrétariat renforcé de la PASAI, une fois qu'il aura été établi. D'ici là, Eroni Vatuloka, l'ancien Auditeur général de la République des Fidji, agira à titre de coordonnateur du programme et assurera la gestion des activités préparatoires.

Le GTT regroupe les auditeurs généraux des îles Cook, de la Nouvelle-Zélande, des Palaos, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Samoa et de Tuvalu. La réunion de Wellington comptait, en plus des membres du GTT, des représentants de la Banque asiatique de développement (BAD), de l'Agence de développement international de l'Australie (AusAID), de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), de l'Agence de développement international de la Nouvelle-Zélande (NZAID), de la Banque mondiale et du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique.

### **Amélioration de l'audit public à Kiribati, Nauru et Tuvalu**

En vertu d'une nouvelle initiative de la PASAI, les auditeurs généraux de Kiribati, Nauru et Tuvalu ont signé, en mars 2009, un protocole d'entente qui visait à lancer le programme de soutien sous-régional en matière d'audit (SAS), conformément au cadre général de l'initiative en matière d'audit de la région du Pacifique (PRAI). La PRAI a été conçue par la voie d'un long processus de consultation de 18 mois, que dirigeait la PASAI, avec l'aide de la BAD et de l'AusAID, sous la coordination du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique. Le Forum regroupe 16 États indépendants et autonomes du Pacifique et constitue la première instance de coopération politique et économique de la région.

Isaako Kine, Président du Comité du programme SAS et Auditeur général de Tuvalu, a indiqué que le programme SAS permettra d'auditer les comptes publics de Kiribati, Nauru et Tuvalu en temps voulu et selon des normes rigoureuses et appliquées uniformément. « En contrepartie, a dit M. Kine, le programme SAS contribuera à la bonne gouvernance en améliorant la reddition de comptes et en accroissant l'efficacité, grâce à l'examen minutieux et à la surveillance de l'utilisation des fonds publics à Kiribati, Nauru and Tuvalu [...]. Qui plus est, le programme SAS renforcera la capacité de gestion financière dans les pays et raffinerà les mécanismes redditionnelles. »

Barry Reid, spécialiste supérieur en gestion financière de la BAD, a fait remarquer que le programme jouit de l'appui unanime des membres de la PASAI et des dirigeants et ministres de l'économie du Forum des îles du Pacifique. En vertu du programme SAS, une équipe réalisera, de concert avec les trois pays participants, des audits des états financiers et, plus tard, des audits de performance. Selon M. Reid, « les membres de l'équipe SAS seront épaulés par le Bureau national d'audit de Kiribati, le Ministère de l'audit de Nauru et le Ministère de l'auditeur général de Tuvalu, et les audits seront dirigés par des auditeurs externes ayant acquis une expérience pratique en audit et en formation ». M. Reid a ajouté que « la période initiale visée par le programme est de 2008 à 2012 et que le programme sera évalué à la fin de cette période ».

M. Kine a souligné que le programme sera géré par le Secrétariat renforcé de la PASAI, une fois qu'il aura été établi, et que le Comité du programme SAS en assurera la surveillance. D'ici là, le programme sera établi et géré par le coordonnateur du programme SAS, sous la surveillance du Comité du programme SAS.

Tuiloma Neroni Slade, secrétaire général du Forum des îles du Pacifique, a indiqué que les dirigeants et les ministres de l'économie du Forum considèrent l'initiative en matière d'audit comme un effort régional important. M. Slade a ajouté que les progrès réalisés à l'égard de la PRAI sont un exemple parfait d'une collaboration régionale qui tire profit de ressources limitées pour améliorer la transparence et la reddition de comptes dans la gestion et l'utilisation des fonds publics. Tout n'est pas encore terminé, mais les résultats favorables obtenus jusqu'à présent ne laissent aucun doute quant à la motivation de toutes les parties prenantes. Nommons à ce titre les ISC nationales, qui appuient l'initiative, la PASAI, qui assure le leadership et l'encadrement, et la BAD, l'AusAID et l'IDI, qui fournissent le soutien financier et technique.

Le Comité du programme SAS a été établi pour mettre en œuvre le programme SAS. Il s'est réuni à Wellington, en Nouvelle-Zélande, du 19 au 20 mars 2009, pour prendre les mesures transitoires permettant de réunir le personnel nécessaire à la réalisation des audits en collaboration dans les trois pays participants à compter du troisième trimestre de 2009. Le groupe de travail comprend les auditeurs généraux de Kiribati, Nauru et Tuvalu. En plus de ces derniers, des représentants de la BAD, de l'AusAID, de l'INTOSAI et du Forum des îles du Pacifique ont assisté à la réunion.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec la PASAI :

Courriel : [perca@auditoffice.gov.ck](mailto:perca@auditoffice.gov.ck); [enquiry@oag.govt.nz](mailto:enquiry@oag.govt.nz)

Site Web : [www.pasai.org](http://www.pasai.org)

## Programme transrégional en audit de la gestion de la dette publique

En 2008, l'IDI a lancé le Programme transrégional de renforcement des capacités en audit de la gestion de la dette publique. Ce programme vise à améliorer les capacités professionnelles et organisationnelles des ISC participantes en audit de la gestion de la dette publique. Compte tenu de la diversité de l'expérience et du perfectionnement dans ce domaine, le Programme abordera les stratégies en matière d'audit financier, de conformité et de performance relativement à l'audit de la dette publique. Le Programme sera réalisé en collaboration avec les responsables du Programme de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et le Groupe de travail pour la dette publique de l'INTOSAI. Le Programme, qui se poursuivra jusqu'en 2011, comprendra une formation en ligne en audit de la dette publique, l'adaptation des orientations de l'INTOSAI au niveau des ISC ainsi que des projets pilotes d'audit de la dette publique. Le Programme permettra aux ISC d'adapter les manuels d'audit de la dette publique afin d'y intégrer les meilleures pratiques internationales. Vingt-huit ISC des pays anglophones de l'AFROSAL, des pays francophones de l'AFROSAL, de l'ARABOSAL, de l'ASOSAL, de la CAROSAL, de l'EUROSAL et de la PASAL ont été sélectionnées pour prendre part au Programme, qui sera offert en anglais et en français. En avril 2009, des représentants de l'IDI et un groupe de spécialistes du SYGADE, de l'UNITAR et de la Banque mondiale se sont réunis en Tunisie pour établir le programme de formation, ainsi que le contenu et le plan du cours d'apprentissage en ligne de huit semaines sur l'audit de la dette publique, qui sera donné à toutes les ISC participantes en octobre et en novembre 2009.

## Réunion de préparation du Guide d'évaluation des besoins de l'IDI

En avril 2009, les gestionnaires du renforcement des institutions et des programmes de l'IDI, responsables de la réalisation des programmes d'évaluation des besoins à la grandeur de l'axe régional de rayonnement de l'INTOSAI, se sont réunis à Oslo, en Norvège. L'objectif de la réunion était de mettre à profit les leçons apprises pendant le déroulement de ces programmes, d'évaluer le cadre et la trousse d'évaluation des besoins de l'IDI et de rédiger un manuel d'évaluation des besoins, lequel sera publié et mis à la disposition de la communauté de l'INTOSAI dans la seconde moitié de 2009.

## Programme de formation des formateurs combiné de l'IDI/l'ASOSAI

En 2008, l'IDI et l'ASOSAI ont lancé un programme de formation des formateurs combiné afin de renforcer le réseau de formation régional et de former un nouveau groupe de spécialistes de la formation agréés par l'IDI. Après avoir suivi l'Atelier de conception et de développement des cours et la formation pratique en ligne, les 37 participants se sont rencontrés en Chine, en mai 2009, pour la dernière activité du programme – un atelier de trois semaines sur les techniques de formation. Au cours de cet atelier, les participants ont été initiés à ces techniques et ont également appris à animer d'autres activités de renforcement des capacités.

## NOUVELLES DE L'IDI



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : [www.idi.no](http://www.idi.no).

### **Programme de l'évaluation des besoins de l'IDI/l'OLACEFS**

En 2008, l'IDI et l'OLACEFS ont lancé dans la région un programme d'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités. En raison de l'intérêt marqué qu'il a suscité, le programme de formation a été donné à deux reprises en 2008 et en 2009. En juin 2009, les équipes chargées de l'évaluation des besoins du deuxième groupe de huit ISC se sont réunies en Équateur dans le cadre d'un atelier d'évaluation des besoins. À la suite de cet atelier, les équipes effectueront dans leur ISC une évaluation des besoins de leur institution avant de se réunir à nouveau pour recevoir de la rétroaction sur leurs rapports à l'occasion d'une réunion d'étude à la fin de 2009.

### **Programme d'assurance-qualité de l'IDI/la CAROSAI pour les audits financiers**

En juin 2009, un groupe de formateurs et de représentants de l'IDI se sont réunis à Antigua dans le but de concevoir et d'élaborer un atelier de huit jours, qui constituera le prochain volet du Programme d'assurance-qualité de l'IDI/la CAROSAI pour les audits financiers. L'atelier sera donné en 2009.

### **Programme combiné de formation des formateurs de l'IDI/l'OLACEFS**

En juin 2009, des formateurs et des représentants de l'IDI se sont réunis en Équateur afin de planifier le prochain programme combiné de formation des formateurs, qui devrait être donné en 2010.

### **Atelier sur les techniques de facilitation de l'IDI/l'ARABOSAI**

En juin 2009, le personnel et les spécialistes de l'IDI de la région se sont rassemblés en Syrie afin de concevoir et d'élaborer des cours pour l'atelier de l'IDI/l'ARABOSAI sur les techniques de facilitation, qui sera donné plus tard au cours de 2009.

### **L'IDI et la liaison avec la communauté de l'INTOSAI**

Ces derniers mois, les représentants de l'IDI ont assisté aux événements suivants : la réunion du Comité directeur des pays anglophones de l'AFROSAI en Zambie, la réunion du Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information au Qatar, la VI<sup>e</sup> Conférence de l'OLACEFS et de l'EUROSAI au Venezuela et la réunion du Comité directeur de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI au Brésil.

### **Communiquer avec l'IDI**

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'IDI :

Courriel : [idi@idi.no](mailto:idi@idi.no)

Site Web : [www.idi.no](http://www.idi.no)



Juillet	Août	Septembre
<p><b>14-16</b> Rencontre du Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption Jakarta, Indonésie</p>	<p><b>3-6</b> 8<sup>e</sup> Réunion du Comité directeur du Groupe de travail pour le contrôle écologique Bali, Indonésie</p>	<p><b>20-21</b> 1<sup>ère</sup> réunion de la Commission de partage et de gestion des connaissances Séoul, Corée</p>
<p><b>20-24</b> Congrès de la PASAI Palau</p>		<p><b>17-18</b> Réunion du Groupe de travail ad hoc pour le contrôle de la qualité des contrôles Londres, Angleterre</p>
Octobre	Novembre	Décembre
<p><b>4-10</b> XIX<sup>e</sup> Assemblée générale de l'OLACEFS Asunción, Paraguay</p>	<p><b>16-18</b> 59<sup>e</sup> Réunion du Comité directeur de l'INTOSAI le Cap, Afrique du Sud</p>	
<p><b>12-14</b> XI<sup>e</sup> Assemblée de l'ASOSAI Islamabad, Pakistan</p>		
<p><b>12-14</b> Réunion de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier Londres, Angleterre</p>		
<p><b>28-29</b> Séminaire sur la sensibilisation aux Normes ISSAI de la Commission des normes professionnelles et de l'EUROSAI Varsovie, Pologne.</p>		

*N.D.L.R.* Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.

INTOSAI

